

# ANDRES

## Bulletin municipal

Mai 2017

### CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MARS 2017

M. Christophe CARIDROIT est installé en qualité de conseiller municipal suite à la démission de M. Ludovic LANGLET.

#### ELECTION DU MAIRE

M. BENEDETTI et Mme GLORIAN présentent leur candidature à la fonction de maire. A l'issue du vote, (M. Benedetti (13 voix), Mme Glorian (3 voix) et 2 abstentions) M. BENEDETTI est immédiatement installé dans ses fonctions de maire.

### CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2017

#### CONSEILLERS DELEGUES

Après le vote de l'assemblée, deux postes de conseiller délégué sont créés.

- Un premier poste de conseiller délégué qui sera en charge des festivités et des commémorations :  
Mme **RINGOT**
- Un deuxième poste de conseiller délégué qui sera en charge de la communication et de la relation entre les élus :  
M. **ANSEL**

#### COMMISSION FINANCES

- Adjoint : Mme LHOMME
- Vice-président : M. DUBOIS
- Participants : Mme GLORIAN, M. FONTAINE, M. CARIDROIT

#### COMMISSION JURIDIQUE

Mme DENTREUIL, Mme LHOMME, M. TURPIN, M. CARIDROIT, Mme GLORIAN

#### ADJOINTS

Après délibération du conseil municipal, le nombre d'adjoints est fixé au nombre de 4. Les adjoints nommés sont successivement :

Mme **DENTREUIL** (relations publiques, relations avec les médias, action scolaire et restauration, commémorations, état civil et coordination des services.), M. **DANGUY** (commune, entretien du patrimoine, environnement et espaces verts, infrastructures publiques, gestion des réseaux,

sécurité publique.),

Mme **LHOMME** (gestion des finances et des associations.) et M. **TURPIN** (administration générale, suivi législatif et réglementaire, solidarité et lien social).



#### RÉNOVATION SALLE DES FÊTES

En novembre dernier, une estimation du coût de la rénovation de la salle des fêtes avait été établi et s'élevait à 24 035.75 € (incluant la sonorisation, le matériel de projection, la peinture, les dalles du plafond et la main d'œuvre).

Une demande de subvention au titre de la réserve parlementaire a été faite auprès de M. POHER pour un montant de 10 000 euros. Cette demande a été soumise le 1<sup>er</sup> mars au Ministère de l'intérieur.

Puisque les collectivités peuvent être subventionnées à hauteur de 80% pour ce type de projet, une aide de 4 421.45 € sera demandée à la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) et une autre subvention de 4 807.15 € (soit 20%) sera demandée au FARDA (Fond d'Aménagement Rural et de

Développement Agricole). Ces dossiers ont été déposés, l'un à la sous-préfecture et l'autre au Conseil Départemental du PdC.



Si les 80% d'aide sont obtenus, Madame LHOMME précise que la rénovation de la salle des fêtes coûtera à la commune 4 807.15 euros.

A l'unanimité, le conseil accepte que Madame LHOMME dépose les dossiers de demande de subventions auprès de l'Etat (DETR) et du Département (FARDA).

## CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2017

M. Frédéric BLANQUART est installé conseiller municipal.

### LE TAUX D'IMPOSITION COMMUNALE

A l'unanimité l'assemblée décide de ne pas augmenter le taux d'imposition communale en 2017.

### LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Une subvention exceptionnelle de 1000 € est allouée au football-club pour terminer la saison 2016-2017, celui-ci ayant demandé 1600 € de

### DU COTE FINANCES.....



La commune n'a pas contracté de prêts depuis 2011 et l'encours de la dette est conséquent : les soldes des 5 emprunts se solderont entre 2023 et 2037. La durée des prêts étant longue, cela permet un coût d'annuité d'emprunt par habitant correspondant à la moyenne constatée dans les communes telles que la nôtre.

Les dotations et les ressources fiscales représentent 95% du budget. Les 5% restants provenant de la location de la salle des fêtes, de matériel, du centre de loisirs....

Les dépenses de fonctionnement restent stables.

Les dépenses d'investissement sont inférieures à la moyenne des communes.

En conclusion, la commune a peu de marge de manœuvre pour l'investissement du fait d'un endettement déjà lourd.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement reste le cap à tenir.

En date du 10 avril 2017, le budget 2016 a été approuvé et le

moins l'année précédente.

La société historique d'Andres va fêter ses 15 ans. Afin de marquer cet événement et de se faire connaître davantage, l'association projette de réaliser un numéro spécial qui serait distribué dans tout le village. Une subvention exceptionnelle de 400 euros est attribuée à ce projet.

Pour l'association de don du sang, qui bénéficie de la même subvention depuis de nombreuses années, il est décidé de passer de 80 euros à 100 euros.

Pour le versement de cette subvention, les associations ont reçu un courrier les invitant à se

prévisionnel 2017, également.

Peu d'investissements réalisés en 2016 et des dépenses de fonctionnement maîtrisées vont nous permettre d'entamer des chantiers nécessaires à notre bien vivre.

**Rénovation de la salle des fêtes** : peinture, plafond, sonorisation. Des demandes de subventions auprès de l'Etat et du Département ajoutées à la réserve parlementaire de Mr Poher, Sénateur du Pas de Calais déjà acquise vont réduire considérablement le coût pour la commune (80% de prise en charge espérée). Nous avons reçu les attestations de complétude pour les 3 dossiers et nous travaillons sur la planification des travaux.

**Rénovation du Boulodrome** : les agents de la municipalité vont s'attacher à borner les terrains et offrir un lieu d'accueil aux boulistes de plus en plus nombreux dès le Printemps.

**La Riviérette** : avec les Wateringues qui vont nous apporter tant une aide financière que d'ingénierie, nous avons commencé l'étude du fascinage de la rivié-

rapprocher de Mme Lhomme pour faire connaissance mais aussi *examiner les comptes 2016 pour justifier du versement en 2017.*

Associations	Subventions 2017
AL Basket	2 800
Club de l'Age d'Or	850
Coop Scolaire d'ANDRES	720
FC ANDRES (Football)	3 000
Harmonie ANDRES	300
Amicale Sources Bleues	300
Société Hist et Cult ANDRES	800
UDSC (don du sang)	100
Comité des fêtes d'ANDRES	600
OMFS (Office Municipal Fêtes et Sports)	300
Anciens Combattants	300
Ateliers de compétences	300
Divers	630
TOTAL	11 000

rette et les « zones d'urgence » où il convient d'intervenir. Des devis sont en cours d'analyse pour démarrer au plus tôt ce chantier.

**Chauffage de la salle des fêtes** : force est de constater un chauffage obsolète et une arrivée d'eau chaude laissant à désirer, nous sommes en attente de devis. Un rendez-vous avec la FDE (Fédération Départementale de l'Energie) va nous permettre de mobiliser des subventions pour baisser le reste à charge financier pour la commune.

Le repérage d'autres travaux à faire est en cours pour votre bien-être et votre sécurité au sein de la commune.

L'analyse des dépenses de fonctionnement notamment en énergie et contrats de maintenance nous fait espérer des négociations avec nos fournisseurs pour baisser durablement les coûts

Nathalie LHOMME  
Adjointe aux finances et  
aux associations

## LE NOUVEAU MAIRE SE PRESENTE A LA POPULATION

**D**ans son allocution, le 12 avril dernier, Bruno Benedetti a adressé de nombreux remerciements aux agents communaux qui ont traversé la période de turbulence sans avoir manqué à leur devoir et à leurs fonctions suite à la démission de Ludovic Langlet.

Ses remerciements sont allés ensuite au nom du conseil municipal vers Corinne DENTREUIL « *qui a su gérer la période difficile grâce à son sérieux, son dévouement, son application, avec pour objectif avoué de faire pour le bien de la commune et de ses habitants* » a poursuivi le maire.

Lors de cette réunion Bruno Benedetti a présenté les maires adjoints et conseillers municipaux délégués.

### De bonnes et de moins bonnes nouvelles

Les comptes administratifs de 2016 et le budget primitif 2017 ont été présentés et largement approuvés « *ce qui rend légitime ce soir de vous donner les grandes lignes de notre projet. Nous avons une bonne nouvelle à vous communiquer à savoir qu'il n'y aura pas d'augmentation des taux des impôts pour la part communale* » a dit le maire.

L'endettement de notre commune ne nous

### DU COTE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS....

**U**n slogan avance que "*nos régions ont du talent*" et bien nos petits andrésiens en ont tout autant !

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de plaisir que le 12 avril dernier les enfants du centre de loisirs ont concocté de jolis et bons encas que vous avez pu déguster le soir même pour la cérémonie organisée dans le cadre de la rencontre de monsieur le maire avec la population.



Ces petites gourmandises ont ravi les papilles des petits comme des grands !

Aurions nous fait naître l'envie d'appréhender les métiers de la bouche ?

L'avenir nous le dira....

Corinne **DENTREUIL**  
Adjointe aux affaires périscolaires



permettra pas de réaliser des travaux de grande envergure mais la faiblesse des investissements en 2015 et de 2016 nous assure une marge nous amenant à autofinancer nos travaux.

Afin d'obtenir des subventions la municipalité sollicitera l'état, la région et le département.

### QUI EST BRUNO BENEDETTI ?

**B**runo Benedetti est âgé de 57 ans et propriétaire dans la commune depuis plus de 20 ans. Élu depuis trois ans en tant que conseiller municipal, il a représenté les intérêts de la commune au sein du Syndicat Intercommunal de la Région d'Andres (SIRA) et s'est impliqué dès le début dans le fonctionnement municipal.

La nouvelle équipe s'est fixée trois axes d'action, l'apaisement, la refonte du fonctionnement municipal et la mise en place de projets.



**L**es comptes-rendus des conseils municipaux sont consultables, après approbation de ce-même conseil, en mairie ou sur le site de la commune : [www.andres62340.fr](http://www.andres62340.fr).

## MANIFESTATION

### DU 1<sup>er</sup> MAI

Par la remise d'une médaille du travail, M. Benedetti, maire de la commune et les membres du conseil municipal ont récompensés :

**MEDAILLE ARGENT** : LEBAS Cédric - VANBAELINGHEM Delphine - GERARD Philippe

**MEDAILLE OR et GRAND OR** : GOMEL Frédéric

**MEDAILLE GRAND OR** : COCQUET Gérard - COLIN Bernard

**L**es bénévoles des 12 associations de notre village ont été mis à l'honneur, chaque président repartant avec son pot de muguet.

Pour clôturer cette manifestation, l'assemblée s'est réunie autour du verre de l'amitié.

## Fin de la collecte de ferraille

La municipalité entreposait et évacuait de la ferraille alimentaire (boîtes de conserve, canettes de coca, etc...) pour le compte de l'école. Cette collecte permettait un bénéfice financier d'environ 80€/an pour l'école, mais coûtait tous les 6 mois 2 à 3 heures de main d'œuvre des agents communaux. De plus, cette simple collecte de ferraille alimentaire s'est vite transformée

en une collecte de tous genres (four, frigo, etc. ...), n'assurant pas une bonne image de la commune, et provoquant une insécurité à proximité des locaux techniques. Pour cela la municipalité, en concertation avec la directrice de l'école et en tant que bon gestionnaire, a décidé de mettre fin à cette collecte. Néanmoins, la perte financière pour l'école sera compensée.

## INFOS ASSO III

### Amicale Laïque Andres Basket Ball

Dès 4 ans, le club peut accueillir des basketteurs en herbe avec un seul mot d'ordre : « le Fair Play » !

Evoluant en compétition, des tarifs raisonnables, des entraînements ajustés chaque saison par rapport aux joueurs, des entraîneurs bénévoles, venez faire un essai en juin pour découvrir le club à l'ambiance familiale et bienveillante.

Le club est à la recherche de jeunes baby : 10/12 ans et 13/15 ans.

Vous aimez le sport collectif, vous voulez rencontrer de nouveaux amis, faire vivre les associations de notre commune et faire de Andres, un village vivant ? alors n'hésitez pas à faire des essais dès maintenant, c'est gratuit et ça n'engage à rien !!!

### C'EST QUI LE PATRON ?



**ANDRES**  
À LA SALLE DES FÊTES  
Mardi 13 juin 2017 à 18h30

Entrée adulte : .....4,80 €  
Entrée moins de 16 ans : ..... 3,80 €  
Possibilité de restauration légère sur place.

17 juin : Finales de coupes district dans la salle de sports.

Contact : Marie-Annick Butor  
06 23 21 70 81

### Amicale Laïque Andres Pétanque

Prochains tournois :  
Samedi 10 juin dès 14h00  
Dimanche 9 juillet  
Dimanche 13 Aout  
Samedi 2 septembre  
Contact : Laurent Levitre  
06 63 17 12 86

### Comité des fêtes d'Andres

Ca bouge chaque semaine à Andres avec le comité des fêtes !!

- Zumba le lundi de 19h30 à 20h30
- Yoga le mercredi de 18h à 19h
- Step le jeudi de 18h30 à 19h30
- 3 euros la séance et dégressivité par l'achat de cartes et la participation à tous les ateliers.

10 juin de 18h à 21h : Fitness party à la salle des sports (entrée payante)

2 juillet : toute la journée, venez avec vos enfants profiter d'une grande animation avec des châteaux gonflables et d'autres jeux pour les petits et les grands.

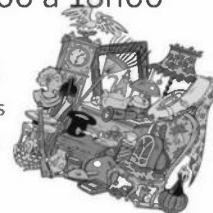
27 Août : ne ratez pas cet évènement annuel qui attire chaque année de plus en plus d'habitants : le cochon grillé.

Contact : Audrey Lefebvre  
06 47 29 91 16

## Braderie - Brocante de la ducasse **ANDRES**

Dimanche 25 juin 2017  
De 8h00 à 18h00

Rue du Pont  
Rue des Ecoles  
Rue de l'Eglise



### Société historique d'Andres

L'association fête ses 15 années d'existence et pour faire profiter tous les habitants de la commune de leurs recherches sur l'histoire de notre beau village, leur petit livret sera distribué dans toutes les boites. Vous pourrez ainsi apprécier la qualité de leurs écrits et pourquoi pas devenir adhérent pour recevoir régulièrement à votre domicile des tranches de vie andrésienne !!

Contact : Sylvie Demilly  
06 28 52 56 69

### **Salle des fêtes :**

Dorénavant, la réservation de la salle des fêtes se fera par écrit indiquant l'objet de la location à Mr le Maire.

## **REMISE DES PRIX ET KERMESSE DE L'ECOLE SAMEDI 24 JUIN**



## **ELECTIONS LEGISLATIVES**

Les dates des élections législatives de 2017 ont été fixées à l'issue du Conseil des ministres du 4 mai 2016.

Le 1er tour des législatives aura lieu le **dimanche 11 juin 2017**. Le second tour aura lieu le **dimanche 18 juin**.